



INSCRIPTION DÉCOUVERTE

Année scolaire 2025 / 2026

☐ Nouvelle inscription

☐ Réinscription après abandon ou congé

Partie réservée à l'administration

Dossier donné par le reçu le par

Enregistrement logiciel fait le visa 1 visa 2

I. État civil de l'élève

Nom Prénom

Né(e) le à

Adresse / CP / Ville

.....

Collectivité de référence * ☐ Dieppe-Maritime ☐ Falaises du Talou ☐ Terroir de Caux ☐ Hors Sydempad

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ – SCOLARITÉ 2025/2026

Nom de l'établissement

Classe

II. Renseignements concernant les parents ou les représentants de l'élève (le cas échéant)

PARENT ou TUTEUR 1

Nom

Prénom

Date de naissance***

Adresse / CP / Ville.....

.....

Courriel ***

Tél. domicile

Tél. professionnel

Mobile

ProfessionC.S.P.....

PARENT OU TUTEUR 2

Nom

Prénom

Date de naissance***

Adresse / CP / Ville.....

.....

Courriel***

Tél. domicile

Tél. professionnel

Mobile

ProfessionC.S.P.....

C.S.P. : (1) Agriculteurs / exploitants – (2) Artisans / commerçants / chefs d'entreprise – (3) Cadres et professions intellectuelles supérieures
(4) Professions intermédiaires – (5) Employés – (6) Ouvriers – (7) Retraités – (8) Sans activité professionnelle – (9) Élèves et étudiants

Modalité facturation :

☐ Facturation tuteur ou parent 1 ☐ Facturation tuteur ou parent 2 ☐ Facturation séparée 50/50

cocher la case correspondante **facultatif, si vous souhaitez que votre enfant soit informé-e également directement d'une absence de professeur, d'un aménagement d'un horaire, de notre programmation culturelle *obligatoire, nous communiquons par mail les informations aux familles*

III. Renseignements concernant la scolarité artistique de l'élève*

De 4 à 6 ans : Parcours découverte

Cours dispensés à :

> Tôtes à l'école maternelle la Farandole rue Saint Exupéry 76890 Tôtes,

> Dieppe au Conservatoire au 63 rue de la Barre, salle 208

> Saint Martin en Campagne salle des sports, rue des Papillons Saint Martin en Campagne 76370 Petit Caux

☐ Eveil Artistique 1 Musique et Danse (4 ans enfants nés en 2021, Moyenne Section de Maternelle)

☐ **Tôtes** : Lundi 16h45 à 17h30

☐ **Dieppe** : ☐ Mercredi 15 à 15h45 CRD
ou ☐ Mercredi 15h45 à 16h30 CRD

☐ Eveil Artistique 2 Musique et Danse (5 ans, enfants nés en 2020, Grande Section de Maternelle)

☐ **Tôtes** : Lundi 16h30 à 17h30

☐ **Dieppe** : ☐ Mercredi 16h30 à 17h15 CRD
ou ☐ Mercredi 17h15 à 18h CRD

☐ **Saint Martin en Campagne** : Mercredi 10h15 à 11h00

☐ Découverte du Monde des Arts (6 ans, enfants nés en 2019, CP) :

Monde Dansé + Monde Musical + Monde Instrumental

☐ **Tôtes** : Monde dansé + Monde Musical + Monde Instrumental : Mardi 17h30 à 18h30

☐ **Dieppe** : Monde Instrumental : Mardi 17h30 à 18h15 CRD salle indiquée à la rentrée +
Monde Musical et Dansé : Mercredi 9h à 10h15 ou Mercredi 13h30 à 14h45 CRD

☐ **Saint Martin en Campagne** : Monde dansé + Monde Musical + Monde Instrumental :
Mercredi 11h00 à 12h15

IV. Renseignements complémentaires

1. Pratique(s) artistiques(s) années antérieures

Discipline(s)

Établissement (si autre établissement, fournir les attestations).....

2. Élève ayant besoin d'un apprentissage spécifique (atteint d'un trouble DYS, d'un trouble de l'apprentissage, trouble moteur...)

☐ OUI (précisions, si vous souhaitez les communiquer uniquement) :

.....
.....

V. Pièces à fournir et engagements*

1. Pièces à fournir

- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Une photo d'identité (*possibilité de la charger sur l'espace personnel directement*)
- Si mutation d'un autre établissement, toute attestation de pratique
- Justificatifs pour obtenir une aide sociale (* sous conditions de ressources):
 - ☐ Pass Jeunes 76 de 6 à 15 ans *(Attestation de Rentrée Scolaire de la CAF)
 - ☐ Atout Normandie de 15 à 25 ans (n° sous QR Code de la carte ou coupon de prépaiement sur application Atouts Normandie)
 - ☐ Pass Culture de 17 à 18 ans
 - ☐ Coup de Pouce Loisir ville de Dieppe de 3 à 25 ans* (Bon de la Mairie)
 - ☐ autres :
- **Pour les habitants extérieurs à l'Agglomération Dieppe-Maritime**, une attestation de la CAF indiquant votre quotient familial
 - ☐ Je ne souhaite pas fournir mon attestation de la CAF (tarif maximal appliqué)
- **Pour les habitants de l'Agglomération Dieppe-Maritime**, l'original de la feuille d'imposition 2024 / revenus 2023
 - ☐ Je ne souhaite pas fournir mon avis d'imposition (tarif maximal appliqué)

2. Modalités de règlement frais de scolarité et frais de dossier * :

☐ Règlement en 1 fois : janvier ☐ Règlement en 3 fois : janvier / mars / mai

Obligatoire, date de naissance du tuteur payeur :/...../.....

3. Cession des droits à l'image

☐ Autorise le Conservatoire à l'exploitation des photographies et vidéos sur lesquelles mon enfant ou moi-même apparaîtrait, et qui pourraient être utilisées à des fins de prospection, de promotion, de

réalisation de tout support médiatique (audio, vidéo, internet, papier ...), ou de réalisation discographique. Cette autorisation n'est pas limitée dans le temps et reste valable pour tous types d'actions médiatiques liées aux diverses activités du Conservatoire sans contrepartie.

☐ N'autorise pas le Conservatoire à l'exploitation de mon image (ou celle de mon enfant) sur ses supports de communication.

4. Engagements

Je soussigné(e)

.....

Elève ou responsable de l'élève (rayez la mention inutile) :

.....

- Dégage l'établissement de toute responsabilité à l'égard de mon enfant en dehors des heures de cours,
- M'assure de la présence du professeur avant de déposer mon enfant dans l'établissement et veille à le récupérer dès la fin de son cours,
- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et des études,
- M'engage à prendre connaissance des informations transmises et affichées par l'établissement, et à prévenir le Conservatoire en cas d'absence
- Reconnaît avoir pris connaissance des tarifs et modalités d'inscription.
!▲ ! Toute année commencée est intégralement due, sauf lors d'une première inscription où l'élève bénéficie de 3 cours d'essai

A.....

Le

SIGNATURE avec mention « lu et approuvé »

DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION / RÉINSCRIPTION

Réinscriptions (à l'accueil du Conservatoire) :

du lundi 16/06/25 au samedi 28/06/25 : lundi au vendredi 14h à 18h30 sauf mercredi 9h à 12h30 et 14h à 18h30 et samedi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 16h00

Une réinscription hors délai sera considérée comme une nouvelle inscription conditionnée au nombre de places disponibles.

Nouvelles inscriptions (à l'accueil du Conservatoire) :

Session prioritaire : du lundi 23/06/25 au samedi 28/06/25 : lundi au vendredi 14h00 à 18h30 sauf mercredi 9h à 12h30 et 14h à 18h30 et samedi 9h à 12h30 et 14h00 à 16h00

Session de rattrapage selon les places restantes : du lundi 25/08/25 au vendredi 29/08/25, lundi au vendredi de 14h00 à 18h00

Se présenter obligatoirement avec un justificatif de domicile de moins de 6 mois au dépôt du dossier, toute nouvelle inscription est conditionnée au nombre de places disponibles.

**CONSERVATOIRE CAMILLE SAINT-SAËNS | 63 rue de la Barre 76200 Dieppe
02 32 14 44 50 | scolarite@conservatoiredieppe.fr**

**cocher la case correspondante*